

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **14 novembre 2011**

Décision n° **B-2011-2766**

commune (s) : Lyon 8°

objet : Mermoz Nord - Aménagement des espaces publics - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

**Rapporteur** : Monsieur Buna

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 7 novembre 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 15 novembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G., Sangalli.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), MM. Daclin (pouvoir à M. Bernard R.), Barge, Colin (pouvoir à M. Barral), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin, Frih (pouvoir à M. Blein).

Absents non excusés : MM. Charles, Sécheresse, Lebuhotel.

**Bureau du 14 novembre 2011****Décision n° B-2011-2766**

commune (s) : Lyon 8°

objet : **Mermoz Nord - Aménagement des espaces publics - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 28 octobre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Par décision n° B-2010-1761 du 13 septembre 2010, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz Nord. Ce marché a été notifié sous le numéro 10488810, le 19 novembre 2010, au groupement conjoint Ginger Environnement et Infrastructures - Anne-Laure Giroud - Tim Boursier Mougénot pour un montant total de 816 590 € HT, soit 976 641,64 € TTC.

Le marché de maîtrise d'œuvre de la ZAC Mermoz Nord comprend la conception et l'aménagement de l'ensemble des espaces publics de la ZAC, sauf la rue Caroline Aigle, située au cœur de la ZAC, à l'intersection de l'avenue Mermoz.

Cette rue devait impérativement être réalisée en 2010, avant les travaux de la ZAC, afin de permettre la desserte de chantier pour la construction de 2 immeubles de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat afin d'offrir dès 2011 une offre nouvelle de logements sociaux dans le quartier : ce projet de renouvellement urbain est conventionné avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Le calendrier de construction des 2 immeubles de l'OPH Grand Lyon Habitat a pris beaucoup de retard, suite notamment au temps de conception des projets et d'instruction des permis de construire. La construction ne démarrera qu'en septembre 2011 pour une livraison début 2013.

Afin de prendre en compte ces évolutions importantes de calendrier et d'intégrer la rue Caroline Aigle, à la tranche ferme du marché de maîtrise d'œuvre de la ZAC Mermoz Nord à Lyon 8°, il est proposé d'approuver un avenant n° 1 dudit marché.

Cette intégration nécessite une actualisation de la conception de la rue, depuis les études préliminaires jusqu'à l'assistance du maître de l'ouvrage à la réception des travaux.

Cet avenant n° 1 d'un montant de 34 430 € HT, soit 41 178,28 € TTC, porterait le montant total du marché à 851 020,02 € HT, soit 1 017 819,90 € TTC. Il s'ensuit une augmentation de 4,2 % du montant initial du marché.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** l'avenant n° 1 au marché n° 10488810 conclu avec le groupement conjoint d'entreprises Ginger Environnement et Infrastructures - Anne-Laure Giroud - Tim Boursier Mougenot, relatif à l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz Nord.

Cet avenant d'un montant de 34 430 € HT, soit 41 178,28 € TTC, porte le montant total du marché à 851 020,02 € HT, soit 1 017 819,90 € TTC.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - exercices 2011 et suivants - compte 604 500 - fonction 824 - opération n° 1388.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 novembre 2011.**